

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | Magazine aide et soins à domicile : revue spécialisée de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile |
| Herausgeber: | Spitex Verband Schweiz |
| Band: | - (2016) |
| Heft: | 3 |
| Artikel: | Apporter un soutien |
| Autor: | Dana-Classen, Nicole |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-852757 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Apporter un soutien

Dans l'aide et les soins à domicile, l'employeur a l'obligation de faire appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail. Chez imad, qui emploie 2200 collaborateurs, ce spécialiste se trouve dans la maison. François Crespo, médecin du travail, psychiatre et spécialiste du stress post-traumatique, a reçu le Magazine ASD.

Après avoir travaillé dans le domaine judiciaire et l'industrie, le Dr Crespo adapte depuis trois ans son expertise aux conditions particulières des soins à domicile. Selon lui, c'est une chance de s'occuper de personnes qui sont vouées à la même cause que la sienne: «Elles savent que la santé est l'affaire de tous! Ici, je suis «challengé» en permanence par la direction pour la promotion de la santé des collaborateurs.»

La directive de faire appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail base à la loi sur l'assurance-accidents et l'ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles (OPA). Ce sont des médecins du travail, hygiénistes du travail, ingénieurs et chargés de sécurité.

L'équipe de François Crespo comprend une infirmière de santé publique et de santé au travail, une assistante médicale et une assistante pour l'accueil, ainsi qu'un collègue médecin pour la partie «engagement». Ce dernier consti-

tue les dossiers médicaux de nouveaux collaborateurs (et ils sont nombreux) dont il s'agit d'examiner l'état de santé, les vaccinations, etc.

La prévention – jusqu'au casque de vélo

Parmi les premiers risques cités spontanément par le Dr Crespo pour le personnel soignant, les accidents d'exposition au sang, qui peuvent arriver facilement lors d'une prise de sang ou d'une injection, font l'objet d'une procédure détaillée. Les troubles musculo-squelettiques, bien sûr, sont eux aussi nombreux: soulever un patient qui a glissé au fond de son lit, faire plusieurs transferts par jour, cela cause des problèmes de dos, d'épaules, d'autant que le logement du client n'est pas toujours adapté. Les bureaux sont eux aussi pris sous la loupe: imad a fait appel à un ergonome indépendant qui étudie actuellement les postes de travail et établit des recommandations pour les améliorer et prévenir les troubles musculo-squelettiques.

Chez le client, si l'environnement est exigu et difficile, la douche peu pratique, les soignants utiliseront les conseils de l'ergothérapeute pour leurs gestes et leurs postures. «C'est le monde de demain. On ne va pas transformer toute la ville en hôpital: les gens seront soignés de plus en plus à domicile», dit le Dr Crespo.

Un accident très fréquent, et pas seulement parmi les personnes âgées: la chute dans les escaliers, souvent dans un moment de fatigue et de distraction lorsqu'une infirmière vient de terminer sa journée. Des mesures d'information incitent donc à la prudence. «Aux Etats-Unis, se tenir à la rampe est même une obligation stricte pour le personnel soignant!» relève le Dr Crespo.

L'institution genevoise de maintien à domicile a initié un vaste et ambitieux projet d'une politique santé avec pour objectif de promouvoir la santé au sein de l'institution. Dernier exemple en date: une opération de sensibilisation à la mobilité douce, avec fourniture de casques de



«Responsable d'équipe, c'est un métier difficile!»

François Crespo, médecin du travail, psychiatre



Un employé en difficulté pourra en principe être repéré et aidé très tôt, car les encadrants ont pour mission d'alerter.

Photo: istock

vélo à tous les collaborateurs. Même si c'est pour ne s'en servir que le dimanche, l'exercice physique est ainsi encouragé. Parfois, ce sont les gens du terrain qui proposent directement des améliorations de l'équipement: ces dernières années, la charge des sacs à dos a ainsi beaucoup baissé chez imad.

L'importance du psychosocial

Finalement, quels sont les périls qui se vérifient le plus souvent dans le quotidien du médecin du travail? Comme dans l'ensemble de notre société, le grand mal est lié aux risques psychosociaux. Ainsi, pour 50% de son activité, le Dr Crespo se consacre à ces problématiques devenues aujourd'hui des enjeux de santé publique: la prévention du stress et ses corollaires, la dépression, la prévention des conflits. Avec la mise en œuvre d'une politique de prévention «participative» encourageant les collaborateurs à réagir de façon précoce: «Un employé en difficulté pourra en principe être repéré et aidé très tôt, car les encadrants ont pour mission d'alerter.» Quant aux risques managériaux, ils font l'objet d'un travail en étroite collaboration avec les Ressources hu-

maines. «Responsable d'équipe, c'est un métier difficile!» souligne le Dr Crespo.

Chez imad, cette approche psychologique se prolonge dans l'accompagnement par des personnes qui ont (ou ont eu) un problème de santé grave: infarctus, cancer, AVC. «Elles ont besoin de soutien. On ne les oublie pas», souligne François Crespo. Il explique que le retour à l'emploi suppose lui aussi toute une démarche en collaboration avec l'assurance perte de gain, afin que la personne puisse reprendre confiance en elle. Ici, le psychiatre dit clairement:

«Personne n'est laissé au bord du chemin.»

Et si c'est éprouvant chez le client? Le Dr Crespo est là encore catégorique: «Lorsqu'il y eu agression (verbale ou physique) sur

un collègue, nous le recevons immédiatement. Il s'agit de l'aider à mettre à plat tout ce qui le déstabilise. Le plus important, c'est le soutien aux collaborateurs.»

Nicole Dana-Clasen

**«C'est le monde de demain:
les gens seront soignés
de plus en plus à domicile.»**